



# Informa THIL

*Bulletin municipal d'information*

*décembre 1998*

*Rès Coumo Thil*



Élevé en 1826  
par un propriétaire Thilois,  
Jean-Pierre ESTELLÉ,  
notre pigeonnier de type  
«Pied de Mulet»  
a retrouvé une nouvelle jeunesse



## *au sommaire*

- Le billet du maire ..... p. 2
- Thil à l'honneur ..... p. 3
- A propos de l'assainissement ..... p. 5
- L'âge d'or en Italie ..... p. 6
- Le trésor de Thil ..... p. 8



# Le billet du maire

“ON” pronom abstrait qui définit très bien l’être qui l’emploie.

“NOUS” : groupuscule non identifié qui ne daigne même pas signer les inepties qu’il écrit.

“COMMUNIQUE” : communiqué comme son nom l’indique, rempli de contre vérités, de non-sens, de contradictions, et à la limite de la diffamation.

Voilà comment commence un article de la Dépêche du Midi auquel mes amis me demandent de répondre, des textes où il est question d’“Indiens”, de “révolution”, de cage à poules... Je ne sais pas si nous aurons des Indiens un jour à Thil, mais ce dont je suis sûr, c’est que nous avons déjà les “flèches”...

Pour rester sérieux et répondre brièvement, il faut savoir qu’un POS ne se décide pas d’un coup de baguette, et qui plus est, par une minorité “intéressée”, que depuis 1985, de nombreuses réunions avec les élus, les services administratifs, ont eu lieu, que les Municipalités limitrophes ont été consultée, que toutes les parties, administratives, municipales, départementales, régionales ont eu leurs remarques à faire sur le projet avant qu’il ne vous arrive, à vous, la population de Thil, à qui revient le dernier mot, puisque c’est l’enquête publique qui clôture le dossier d’instruction.

Vous vous êtes exprimés, le commissaire enquêteur va en tenir compte et remettra un rapport qui permettra de réajuster les textes et les plans de ce POS qui est indispensable dans une commune comme la nôtre. (en fonction de toutes les demandes recevables suivant les textes en vigueur).

Pour retracer tout l’historique de ce dossier, il n’y aurait pas assez de pages dans ce journal, mais je suis toujours à la disposition des personnes qui souhaitent avoir des informations supplémentaires, sachant que des règles d’urbanisme s’appliquent, s’appliquaient déjà avec le “DARAU” (I), et que même si nous avons le droit de critiquer ces règles qui pourraient nous paraître injustes, notre devoir est de les appliquer et de les faire appliquer.

Pour terminer sur une note optimiste, j’espère que l’année nouvelle vous apportera tout ce que vous espérez, et permettez-moi de vous présenter, au nom de l’ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 1999.

Bonnes Fêtes à tous.

(I) DARAU : document d’Application des Règles d’Aménagement et d’Urbanisme. Art. L 115-1-3 du code d’urbanisme.





# En Bref

## Meilleurs vœux

Les quatre élus de la liste conduite par Michel DUBOIS vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous sommes vigilants et nous continuerons à l'être dans les années à venir.

Si certaines décisions prises par Monsieur le Maire et sa majorité nous ont paru aller naturellement dans le bon sens, nous en avons contesté d'autres et nous nous sommes opposés à plus d'une.

Nous vous tiendrons informés de notre action par ce bulletin - quand ce sera possible - ou autrement.

Merci de votre confiance, (souvent exprimée) et encore une fois Bonne Année à tous.

Henri BOSC, Armand BOYÉ,  
Michel DUBOIS, Jean-Claude PANNEBIAU.

## Thil à l'honneur

Comme tous les ans, notre village a participé au concours des villes et villages fleuris.

Cette année, trois personnes ont été récompensées : Mme BAUMGARTEN pour ses magnifiques hortensias, Mme MONTINA avec son jardin miniature toujours en fleurs et M. et Mme PANNEBIAU et leurs superbes lauriers roses.

Toutes nos félicitations aux lauréats. Nous voulons remercier tout particulièrement les Thilois non récompensés, pour leur contribution au fleurissement de notre village et des alentours en espérant que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine, pour que notre commune s'embellisse toujours plus.

La commune a reçu un bon d'achat de 1000 F chez un pépiniériste et une plaque de signalisation "village fleuri", qui viennent récompenser tous nos efforts à paysager notre village. Nous en sommes fiers tout en étant conscients que beaucoup de travail reste à faire.

## Ecole

lors du dernier Conseil d'Ecole en date du 23 octobre 98, ont été évoqués les points suivants :

Résultat élection des parents délégués :

Mesdames HUTTIN, RICHÉ, VIGNIÈRE, Monsieur NEVEUX.

Le point sur les effectifs d'élèves actuels et à venir.

Le règlement intérieur de l'école. Le Conseil d'Ecole (ses compétences).

Compte-rendu financier de la coopérative scolaire.

Evoqué également divers points comme :

- l'activité piscine, les séances d'anglais, le décroisement, le CLAE - emploi jeune etc...
- aménagement de la cour : financement accepté par la Mairie .
- Fête de Noël : la Mairie offre le goûter, finance le cadeau pour la maternelle (vendredi 18 décembre 98).
- éclairage : amélioration de l'éclairage aux abords de l'école.
- aménagement d'un point d'eau (2è classe maternelle) ainsi que des étagères.

La Mairie a des priorités : L'ECOLE EN EST UNE !

Henri BRESSOLLES,  
Adjoint-délégué affaires scolaires

## Commémoration du 11 novembre



Comme tous les ans le 11 novembre a été marqué par une cérémonie à la mémoire des disparus devant le monument aux morts de notre Commune, exprimant ainsi l'hommage rendu par leurs descendants à ceux qui sont morts pour notre liberté.

## LA POSTE

Les emplois-jeunes à La Poste, ça continue. Vers la fin de l'année 1998 et au début de l'année 1999. La Poste va recruter plusieurs centaines de jeunes qui viendront rejoindre les 2200 agents de contact chargés d'assister la clientèle dans les bureaux de poste, et déjà embauchés cette année. Comme les précédents, les jeunes intéressés devront avoir entre 18 et 26 ans et être inscrits à l'ANPE, celle-ci se chargeant de la pré-sélection des candidats. Ils bénéficieront d'un contrat de cinq ans, de formations et seront épaulés par un tuteur.

Ce bulletin est  
distribué par :

**LA POSTE**   
**On a tous à y gagner**



## Recensement de la population mars 1999

Périodiquement organisé, le recensement permet de "faire le point" sur la société française en général, et sur la situation de chaque commune en particulier. THIL est donc concerné. Une campagne de communication nationale "COMPTEZ SUR MOI" vous informera par la télévision, les journaux, les affiches. Cette grande opération est en préparation depuis 1998, mais vous serez sollicités pour remplir les documents durant la période du 8 mars au 3 avril 1999 (date à laquelle les documents devraient être collationnés par les agents recenseurs, comptabilisés par la Commune et transmis à l'INSEE pour le 3 avril 1999).

A partir du 8 mars 1999, les agents recenseurs se présenteront chez vous avec deux sortes de questionnaires :

- 1) Logement
- 2) Bulletin individuel

Si vous le souhaitez, ils pourront vous aider à compléter ces documents. Vous recevrez des notices explicatives sur le déroulement de cette opération.

Sur notre commune, 3 agents recenseurs sont recrutés. Ils se présenteront chez vous avec une carte d'agent recenseur, mais déjà, nous vous communiquons leur identité et leur photo :

P. SANCHOU



C. VECCHIERELLI



R. de VRIES



Tout les trois font partie des services de la Mairie.

Nous vous rappelons que les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel, sous peine de sanction. L'impératif de confidentialité doit être respecté par tous les acteurs de cette opération : agents recenseurs, Mairie, INSEE. *Les informations recueillies servent uniquement à des statistiques et ne peuvent donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.*

Les services administratifs de la Commune seront à votre disposition pour vous fournir tout complément d'informations ou éventuellement recueillir vos documents.

Nous vous donnons rendez-vous en mars 1999. Nous mettrons tout en œuvre pour un bon déroulement, et **nous nous comptons en juillet 1999 lors des premiers résultats.**

## Recensement militaire

Le recensement, qui est l'une des obligations du service national, est le dénombrement de tous les jeunes gens, jeunes filles et jeunes femmes de nationalité française. A l'issue de cette opération, les personnes recensées seront convoquées pour l'appel de préparation à la défense et, à l'âge de 18 ans, inscrites sur les listes électorales.

**L'âge du recensement est désormais fixé à 16 ans. TOUS LES FRANÇAIS SONT TENUS DE SE FAIRE RECENSER ENTRE LE DÉBUT DU MOIS OU ILS ATTEIGNENT L'ÂGE DE 16 ANS et à la fin du mois suivant.** Les personnes devenues françaises par naturalisation, réintégration et déclaration, sont recensées jusqu'à la date anniversaire de leur vingt cinq ans.

Les personnes concernées doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, munis des pièces suivantes : Carte Nationale d'Identité - Livret de famille ou fiche d'Etat Civil des parents - éventuellement, une copie du document justifiant de leur nationalité française. Si la personne est mariée, veuve ou divorcée, son livret de famille ou une fiche familiale d'état civil. Une attestation de recensement sera remise ainsi qu'une brochure d'information. Toute personne doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours

soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle est assujettie à l'obligation de participer à l'appel de préparation à la défense et doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation. Il est aussi obligatoire de faire connaître jusqu'à 25 ans au bureau du service national dont elle relève, tout changement de domicile ou de résidence d'une durée supérieure à quatre mois ainsi que tout changement relatif à sa situation familiale et professionnelle.

### Calendrier de recensement

**Janvier 1999** : jeunes nés en octobre 1981 - novembre 1981  
décembre 1981 - octobre 1982 - novembre 1982 - décembre 1982

**Avril 1999** : jeunes nés en janvier 1983 - février 1983 - mars 1983

**Juillet 1999** : jeunes nés en mars 1983 - avril 1983 - mai 1983  
juin 1983

**Octobre 1999** : jeunes nés en septembre 1983 - octobre 1983  
novembre 1983 - décembre 1983.



## Assainissement : nouvel enjeu

La loi du 3 janvier 1992, dite "loi sur l'eau", impose aux Communes des règles strictes en matière d'assainissement. Une Commune dispose de deux possibilités :

1) l'assainissement collectif : Rappelons que ce système, impliquant l'existence d'une station d'épuration et d'un réseau dit "de tout à l'égout", existe à Thil depuis plusieurs années. A ce jour, 185 maisons sont raccordées à ce réseau, qui fonctionne sans problèmes majeurs.

2) L'assainissement autonome, qui concerne toutes les habitations qui, du fait de leur situation particulière, ne peuvent être raccordées au réseau collectif.

La loi sur l'eau impose l'utilisation d'un de ces deux systèmes qui répondent à des normes précises, et ce, avant le 31 décembre 2005. Il sera donc procédé, d'ici à cette date, à des contrôles par le Service Départemental des Eaux, de la bonne conception technique des installations, et de leur bon fonctionnement. Ces contrôles ne constituent en rien une brimade, mais permettront d'établir au cas par cas, un véritable diagnostic pouvant déboucher sur un programme de réhabilitation. Leur but n'est pas d'imposer aveuglement des contraintes, mais d'aider l'ensemble des personnes concernées à éliminer des pollutions qui nous intéressent tous.

## Le personnel de la Mairie s'agrandit

Depuis la rentrée, 3 personnes sont venues renforcer l'effectif de la mairie.

Pascale SANCHOU et Stéphanie BETIRAC, que les parents d'élèves ont pu rencontrer dans l'enceinte de l'école, elles sont chargées d'assister les enseignantes de la maternelle dans leur tâches, et d'aider Véronique BEGUE dans le cadre de la garde-rie.

Cyrill VEECHIERELLI est recruté comme écomédiateur dans le cadre des emplois jeunes. Sa tâche, contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans notre commune.

Quelques exemples :

- Sensibiliser la population à son environnement (incendie de forêt, décharges sauvages, tri des ordures ménagères).
- Développer avec les associations les possibilités d'utilisation des espaces de loisirs (terrain de sports).
- Débroussailler et baliser des chemins de randonnées pédestres.
- Entretenir le cours d'eau au fond du ravin, et le rendre accessible aux promeneurs.

Les tâches ne manquent pas et pas toujours faciles, nous espérons que vous leur ferez un bon accueil.

Y. FLEURY.

## Travaux

Le pont sur l'Arsène, route de Lévigac, récemment endommagé par un véhicule, vient d'être réparé et élargi par les services départementaux de l'Equipement. Certains peuvent s'étonner de l'aspect dissymétrique de l'ouvrage, la partie neuve étant totalement différente de la partie ancienne qui subsiste... Il ne s'agit là, en effet, que d'une étape, la partie ancienne devant être refaite à l'identique du côté neuf, mais la réalisation de ces travaux a dû, pour des raisons budgétaires, être étalée dans le temps. Nous espérons rassurer ainsi les Thilois, choqués par l'esthétique boiteuse de l'ouvrage actuel.

### Au tableau d'honneur

nous nous devons de signaler l'acte de courage d'un de nos concitoyens, M. Emile FEDERICI. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, un terrible incendie, ravageait la maison du M. Barrué, située "aux Barrues".

Au péril de sa vie, ce courageux thilois réussit à retirer du brasier M. Barrué, très âgé et infirme, qui, sans cette intervention, était voué à une mort certaine. Monsieur et Madame Barrué, très choqués ont été relogés dans leur famille, la maison étant entièrement détruite.

## Permanences sociales nouveaux horaires

**Thil, Le Burgaud, Larra, Bretx, Saint-Cezert :**  
M. RAYNIER le lundi de 14 h à 16 h au CMS de Grenade  
Tél. 05 61 82 61 42 et le jeudi de 14 à 15 h (permanence téléphonique).

**Blagnac :** M. PEYRAT le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 au CMS 10, av. du Parc - Blagnac Tél. 05 61 71 03 50.

Mme PIEYRE (remplaçante) mardi de 13 h 30 à 16 h 30 (sur R.V.).

**Cadours :** M. N.DIRAT le lundi de 14 h à 15 h 30 (permanence téléphonique au CMS 10, av. du Parc Blagnac le mardi de 14 h à 16 h à la Mairie de Merville, le mercredi de 9 h à 12 h au CMS de Cadours - Tél. 05 61 85 61 65



## L'âge d'or en Italie

Le voyage annuel organisé par M. Dartus à l'intention de l'Age d'Or de Thil, s'est déroulé du 1er au 8 septembre.

Le route jusqu'à Valence est connue de nous tous. Après quelques arrêts dont un, plus prolongé, autour du lac d'Annecy, nous atteignons Chamonix, et notre hôtel, situé au pied du Mont-Blanc. Le lendemain, c'est par le tunnel du Mont-Blanc (11,6 km) et le Val d'Aoste, que nous arrivons à Baveno, au bord du lac Majeur, trois petits bateaux nous attendent pour visiter les îles Boromées.

Isola Bella, occupée par le palais Boromeo et son splendide jardin, Isola dei Pescatori, où chaque habitant possède une maisonnette, une barque et un filet, Isola Madre, avec ses jardins possédant des entrées pittoresques, composés de plantes et de fleurs merveilleuses.

Une petite incursion en Suisse nous permet d'acheter de bons chocolats, ensuite, une halte au bord du lac de Lugano, suivie l'après-midi d'une promenade en bateau sur le lac de Come. Le batelier nous commente l'histoire des belles demeures appartenant ou ayant appartenu à des industriels, hommes politiques, acteurs, émirs, etc..., toutes construites auprès du Lac.

Puis, par le Tyrol du sud, ainsi nommé en raison de son appartenance tout à tour autrichienne ou italienne, nous atteignons les Dolomites, majestueuses montagnes. Elles ont des formes diverses et des teintes variées allant de l'ocre au rose et à l'orangé. Le massif Marmolada atteint 3342 m et est couronné de glaciers éternels. Une journée à Venise nous permet de découvrir la place St-Marc et ses pigeons venant manger dans la main, le Palais des Doges, la Basilique, le pont des Soupîrs etc... Par les petites ruelles, nous arrivons au restaurant, situé près du pont Rialto.

Après le déjeuner, c'est sur le grand canal avec le vaporetto des transports en commun, que nous revenons dans le centre ville ; il reste encore à visiter les îles de la lagune ou nous partons

avec le Marco Polo, Murano, et les souffleurs de verre au travail, Burano, où une dentellière exécute devant nous de très beaux ouvrages exposés à la vente, et le clocher penché qui rappelle la Tour de Pise. Puis c'est Padoue, et la basilique dédiée à Saint-Antoine ; ensuite à Milan, le château Sforzesco, la Scala, et place du Dôme, le monument équestre de Victor Emmanuel II, ainsi que la magnifique cathédrale, véritable dentelle de marbre dont la construction a duré 5 siècles. Elle est couronnée de nombreuses flèches ; sur la plus haute se dresse la célèbre Madonnina, statue en cuivre doré de plus de 4 mètres de haut, l'intérieur est éblouissant.

Le dernier jour étant arrivé, c'est le retour par la Riviera italienne et la Côte d'Azur, avec un arrêt à Nice, le temps de visiter le vieux Nice, le marché aux fleurs, et d'admirer la grande bleue, ainsi que de longer la promenade des Anglais. Dernier repas à Fréjus, et retour au bercail avec de très beaux souvenirs.

B. MAILHEBAU.



## Comité des Fêtes

Le dimanche 8 Novembre 1998, le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale ; certains membres ont donné leur démission. Après avoir délibéré et par un vote à main levée, le nouveau bureau a été élu à la majorité.

Composition du Conseil d'Administration :

Président : Cédric LIPPI

Vice-Présidents : Alain Salla, Philippe Cros, Gérald Begue

Trésorier et Vice-Trésorier : Hélène Falzon, Anne Gonzalez

Trésorier-adjoint : José Orts

Secrétaire et Vice-Secrétaire : Evelyne Cros, Gérald Vigneau

Secrétaire Adjoint : Laurence Gonzalez.

Le comité des fêtes serait très heureux d'une participation plus active des habitants de notre village, afin d'organiser encore mieux les manifestations à venir. Merci d'avance.

Programme pour l'année à venir :

Réveillon de la Saint-Sylvestre le jeudi 31 décembre ; le menu (sous réserve) sera le suivant : Foie Gras - Médaillon de

Saumon - Gigon das de Volaille - Pommes Salardaises - Plateau de Fromages - Gâteau de l'an.

La soirée sera animée par une disco mobile à partir de 21 heures jusqu'à l'aube ou nous servirons le petit déjeuner. Le prix est fixé à 230 F. pour les adultes et 100 F. pour les enfants. Le paiement s'effectuera lors des réservations dans la salle de la mairie le dimanche 20 décembre de 10 heures à 12 heures dans la limite des places disponibles.

Le Carnaval est envisagé pour le mois de mars. La fête locale se déroulera du 23 au 26 juillet 1999. D'autres manifestations peuvent être organisées n'hésitez pas à nous faire part d'une idée pour réaliser ce qui vous ferait plaisir. Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux ainsi qu'une bonne saison de fêtes, de spectacles et d'animations pour 1999

Le Comité des Fêtes



# Nos associations

## L'Amicale laïque de Thil



Le 20 novembre 1998, l'amicale laïque a tenu sa 15<sup>e</sup> assemblée générale. Le Conseil d'administration a élu son nouveau bureau présidé par Bruno PASQUIER.

### Bibliothèque :

Nouvel élan de jeunesse pour cette animation les mercredis de 15 h à 17 h, avec Emilie, Marjorie et

Andréa.

Le samedi de 10 h 30 à 11 h 30 Mme Aliette D'ORGEIX vous accueille.

### Cinéma :

Cette année encore, les responsables de la section "Restaurant scolaire" ont œuvré pour offrir à tous les élèves de Thil un repas de fête de Noël gratuit.

**Venez nombreux voir ce film "FOURMIZ" lundi 22 décembre 1998 à 21 h (salle des fêtes)**

### Chorale :

La chorale "ARC EN CIEL" de Thil a repris ses répétitions depuis le 10 octobre 98 avec entrain et vous invite à l'écouter le **dimanche 20 décembre 1998 à 18 h** en l'Eglise de Thil pour sa première prestation de la saison. **Venez nombreux.**

Les administrateurs présentent à tous les adhérents et à la population Thiloise, leurs vœux les meilleurs à l'occasion des fêtes de fin d'année et du Nouvel An.

H. BRESSOLLES.

## Nouvelles de la Paroisse

1) Notre appartenance au secteur de Pibrac s'est concrétisée par la venue des pères de la communauté de Pibrac, soit pour célébrer la messe, soit pour rencontrer les Thilois. Elle a, en outre été marquée par des célébrations vécues à Pibrac et dans les paroisses voisines, à Bretx par exemple. A ce propos, il est bon de connaître les paroisses du secteur de Pibrac : Brax, Bretx-Lasserre, Levignac, Menville, Mérenvielle, Mondonville, Montaigut, Pibrac, Pradères, Saint-Paul et Thil.

2) Pour la fête de la Nativité voici les messes les plus proches :

jeudi 24 à 18 h 30 à Notre-Dame d'Alet, à 22 h à Lévigat, vendredi 25 à 9 h 30 à Bretx et 11 h à Thil.

3) Les "jeudis de Thil" causeries conférences créées il y a 5 ans par le père Maroun ont toujours lieu le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. La plus récente a été faite par Pierre Debergé, docteur en Théologie. Avec sa forte conviction, sa science lumineuse et sa pédagogie chaleureuse, il a séduit une nouvelle fois son auditoire en montrant Dieu le Père dans l'Ancien Testament. Une quarantaine de personnes venues des alentours et de Thil l'ont applaudi et ont ensuite bu la traditionnelle tisane. Thilois,

venez partager le plaisir de découvrir l'Ancien et le Nouveau Testament qui sont une bonne part des fondements de notre civilisation. Les prochaines causeries conférences auront lieu le 21 janvier (Philippe Jarry) 18 février, 18 mars (Philippe Demouris du diocèse de Périgueux) 15 avril (Mère Marie Benoit de Castelnau d'Estrétefond) 28 mai (P. Pierre Debergé) 17 juin.

H. LEZAT.

## Calendrier du football ASTB

### Matches aller :

le 10 janvier 99 Roques/thil à 20 h 30

le 17 janvier 99 : Thil/Seilh à 15 h

### Matches retour :

le 31 janvier 99 : Verfeil/Thil à 20 h 30

le 7 février 99 : Thil/Montberon à 20 h 30

le 14 février 99 : Bruguères/Thil à 20 h 30

le 28 février 99 : Thil/Confluent FCI à 15 h

le 7 mars 99 : Fonbeuzard/Thil à 15 h

le 21 mars 99 : Miremont/Thil à 20 h 30

le 28 mars 99 : Thil/St-Jory à 15 h

le 18 avril 99 : Thil/Lagardelle à 15 h

le 2 mai 99 : Thil/Roques à 15 h

le 16 mai 99 : Seilh/Thil à 15 h

n'hésitez pas, venez nous retrouver sur le stade pour encourager nos footballeurs.

## Pétanque Thiloise

Beaucoup d'agréables activités ont parsemé la saison 98 qui s'est terminée par le concours des châtaignes du 11 novembre sous un soleil radieux avec la Boule Bretxoise que nous recevions en retour.

### Calendrier :

20 décembre : Goûter de Noël licenciés et sympathisants, petits ou grands

24 au 31 janvier : Galette des rois et remise des timbres et cartes. Bien sûr, le bureau souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



## Le trésor de Thil

Il y a deux mille ans, notre région connaissait une ère de paix et de prospérité, sous la domination des conquérants romains qui avaient soumis et civilisé les peuples "barbares" qui vivaient en Gaule.

De riches propriétaires Gallo Romains vivaient dans des "fundus", vastes domaines agricoles, le nom de "villa" étant donné à l'ensemble des bâtiments résidentiels et d'exploitation, souvent vastes et luxueux.

Dans notre région, la villa de Montmaurin est un des exemples les plus connus de cette forme d'habitat. De cette époque, date de la fondation de nombreux villages dont le nom terminé en "Ac" indique l'origine gallo romaine : Launac était le domaine de Leonacus et Caubiac celui de Calvinacus, le chauve... Après quelques siècles, l'empire romain d'Occident disparut sous l'assaut des vagues d'invasions successives (Wisigoths, Francs, Arabes, et même Vikings...). Ainsi débuta une longue période troublée pendant laquelle les riches cherchèrent à dissimuler leurs biens les plus précieux, pour les soustraire à la rapacité des envahisseurs. C'est ainsi que des trésors furent enfouis, puis oubliés.

En 1785, un laboureur Thilois au service de M. Guillaume Cornac, heurta avec le soc de sa charrue un de ces trésors, sur le territoire de Thil, à la limite de Caubiac. A un pied de profondeur gisait une magnifique série de vaisselle d'argent, des vases antiques ornés de délicates figures, celle de Bacchus,

de Silène, de Vénus, des bacchantes et d'ornements divers. Ces vases étaient destinés à la célébration du culte de Bacchus, dont un temple devait exister à proximité du riche "fundus" de Caubiac. Une inscription révélait que le grec Eucrates était l'auteur de ces délicates œuvres d'art.

Après réparation des dégâts causés par le soc de la charrue, le découvreur céda sa trouvaille à un savant ecclésiastique, l'abbé de Tersant. Un peu plus tard, un érudit toulousain, M. de Montégut, Conseiller au Parlement, et grand amateur d'antiquités, s'y intéressa, et publia en 1788 un rapport intitulé "Observation sur des vases antiques d'argent trouvés à Caubiac au mois de mai 1785". En 1790, l'abbé de Tersant vendit son trésor à un collectionneur anglais nommé Payne Knight qui le céda lui-même en 1826 au British Muséum, où il se trouve toujours aujourd'hui. En 1921, M. Walters donna une description assez précise des sept vases d'argent qui en faisaient partie ; cette collection figure sous l'appellation "trésor de Caubiac", bien qu'il semble que Thil ait plus de droits pour en revendiquer la paternité. Il est regrettable que l'on ne connaisse plus l'endroit exact de la trouvaille, car il n'est pas impossible qu'il existe un complément à ce trésor, qui dort toujours, enfoui depuis deux millénaires dans le sol de notre Commune.

M. COMBY.



Dans ces collines un trésor peut-être...